CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E169756** **VALABLE JUSQU'AU** **11/09/2027**

ÉDITÉ LE 28/07/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 23/03/2017

Raison sociale : LES TOITURES DE L'AUBETTE

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 06/08/2024

Capital : 10 000

4 PLACE SAINT LO
95450 THEMERICOURT

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC PONTOISE

Siret : 828 854 224 00015

Code NACE : 4391A

Numéro caisse de congés payés : 2147580-001-

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP F65063X8631000/003 171936/20

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP F65063X8631000/003 171936/20

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/06/2026

Téléphone : 06 89 11 17 71 **Fax :**

Portable : 06 89 11 17 71

Responsabilité légale :
DAY ROBERT GÉRANT

Site Internet :

E-mail : rob.day@toitures-aubette.fr

Effectif moyen : 6 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 483 457 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement	6	16/09/2025
3121	Tuiles plates (Technicité courante)		08/07/2025
3132	Ardoises (Technicité confirmée)		08/07/2025
	Nombre total de qualifications : 3		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

28/07/2026 11:13

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E169756** **VALABLE JUSQU'AU** **11/09/2027**

ÉDITÉ LE **28/07/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 23/03/2017
Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 06/08/2024
Capital : 10 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC PONTOISE

Siret : **828 854 224** **00015**
Code NACE : 4391A
Numéro caisse de congés payés : 2147580-001-

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP F65063X8631000/003 171936/20

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP F65063X8631000/003 171936/20

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/06/2026

Raison sociale : **LES TOITURES DE L'AUBETTE**

4 PLACE SAINT LO
95450 THEMERICOURT

Téléphone : 06 89 11 17 71 **Fax :**
Portable : 06 89 11 17 71

Site Internet :
E-mail : rob.day@toitures-aubette.fr

Responsabilité légale :
DAY ROBERT GÉRANT

Effectif moyen : 6 **Tranche de classification :** EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	16/09/2025
3132	Ardoises (Technicité confirmée) Mention RGE	08/07/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

28/07/2026 11:13

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.